

**MASTER**MENTION
Droit du PatrimoinePARCOURS-TYPE
Ingénierie du Patrimoine

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention et parcours-type :
Michel LEROY,
Maître de conférencesParcours-type :
Nicolas ESPLAN,
Docteur en droit, Avocat, Président de sociétés

Code RNCP : 34085

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance (S3-S4)



Formation en alternance

PRESENTATION

Ce Master dispense une formation de haut niveau dans le droit et l'ingénierie du patrimoine afin de doter les étudiants de solides compétences juridiques et pratiques, propres à leur permettre d'exercer les différents métiers de la gestion de patrimoine, et plus généralement tous les métiers à dominante juridique et fiscale proposés par les banques et les compagnies d'assurance.

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie au diagnostic patrimonial. Ils amènent notamment les étudiants à maîtriser une analyse globale du patrimoine embrassant l'ensemble de ses aspects (juridique, fiscale, financier et social).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances fondées sur une approche globale de la gestion du patrimoine, faisant une part importante aux techniques juridiques du droit civil (biens, sûretés, successions, représentation...), et donnant toute leur part aux autres techniques (fiscales, comptables, commerciales, assurances...).

Ce Master sanctionne une formation spécialisée dans un domaine en pleine expansion. S'il existe, certes, plusieurs masters dans des domaines croisant la gestion du patrimoine, le droit des affaires (DJCE), le droit bancaire, le droit des assurances, le droit notarial etc.... aucune formation n'est construite sur le thème de l'ingénierie patrimoniale. Cette activité, relativement nouvelle en France, appelle la maîtrise de multiples techniques fort différentes les unes des autres, et une vision globale et dynamique permettant d'éviter tout cloisonnement, lequel est en effet contraire à l'idée même de gestion du patrimoine et des biens qui le composent.

A noter : L'université propose un Master 2^{ème} année mention Droit du patrimoine, parcours Ingénierie du patrimoine FOAD : il s'agit d'une formation universitaire pouvant être suivie en FOAD (Formation Ouverte et à Distance) en 1 ou 2 ans avec un programme pédagogique spécifique, différent de celui présenté sur cette fiche.

L'université propose également, pour un public en formation continue, un master 2^{ème} année mention Droit du patrimoine, parcours-type Ingénierie du patrimoine : Diagnostic et stratégie Patrimoniale (cycle de formation continue – formation à distance avec regroupements en présentiel).

LIENS UTILES**RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :**Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :**

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :**
- <https://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

(Législation, convention de stage...)

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

- <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

- Maîtriser les techniques contractuelles ;
- Connaître les règles liquidatives (régimes matrimoniaux ou successions) ;
- Calculer le coût fiscal des opérations envisagées ;
- Savoir rédiger les principales clauses (exemple rédaction de statuts de société, de clauses bénéficiaires) ;
- Maîtriser les principales stratégies juridiques et fiscales optimisant la détention du patrimoine ou sa transmission ;
- Maîtriser les principaux placements financiers ;
- Maîtriser les allocations d'actifs ;
- Maîtriser les différents régimes de protection sociale ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la détention de ses actifs professionnels ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la protection de son patrimoine personnel ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la transmission de son patrimoine personnel ou professionnel.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit du patrimoine sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34085/>

MÉTIERS VISÉS :

- Conseiller au sein d'une banque privée, en gestion du patrimoine
- Chargé de clientèle haut de gamme en banque ou compagnie d'assurance
- Gestionnaire du patrimoine au sein d'une compagnie d'assurance ou en libéral
- Salarié au sein d'une structure dédiée à la gestion de patrimoine
- Collaborateur auprès d'une étude notariale ou d'un cabinet d'avocats, dans un département de gestion du patrimoine

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université :

<https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice eCandidatures, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

En 1ère année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 498 h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 201h CM + 39h TD	SEMESTRE 2 – 219h CM + 39h TD
UE 1 : Langue vivante – 12h TD - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien (1 choix valable pour l'année)	UE 4 : Langue vivante – 12h TD - Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien (même langue que celle choisie au S1)
UE 2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale – 93h CM + 13h30 TD - Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement – 33h CM + 13h30 TD - Droit de l'entreprise sociétaire – 30h CM - Droit fiscal international et européen – 30h CM	UE 5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel – 93h CM + 13h30 TD : - Introduction à la gestion de patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Contrats immobiliers 2 – 30h CM - Droit de l'entreprise individuelle – 30h CM
UE 3 : Gérer les actifs patrimoniaux – 108h CM + 13h30 TD - Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative – 45h CM + 13h30 TD - Contrats immobiliers 1 – 33h CM - Droit de la banque et des marchés financiers – 30h CM	UE 6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international – 126h CM + 13h30 TD - Fiscalité du patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Droit des sûretés – 33h CM - Droit international privé – 30h CM - Droit des Procédures fiscales – 30h CM

En 2ème année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 487 h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 198h CM + 227h TD	
- COMPETENCES TRANSVERSALES : UE 1 : Appui à la transformation en contexte professionnel – 110h CM - Rencontres patrimoniales professionnelles – 30h CM - Etude et présentation de cas patrimoniaux – 20h CM - Colloque annuel – 15h CM - Semaine de séminaires FNDP – 30h CM - Affaires contentieuses en Gestion de Patrimoine – 15h CM	- COMPETENCES DISCIPLINAIRES (SUITE) : UE 3 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine professionnel – 20h CM + 46h TD - Stratégies patrimoniales et droit des sociétés – 6h CM + 15h TD - Transmission de l'entreprise – 5h CM + 10h TD - Patrimoine social – 4h CM + 8h TD - Fiscalité internationale approfondie – 5h CM + 13h TD
- COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE 2 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine privé – 38h CM + 82h TD - Optimisation des relations patrimoniales du couple – 6h CM + 15h TD - Gestion du patrimoine et droit des biens – 5h CM + 10h TD - Droit international privé – 6h CM + 11h TD - Assurance vie et gestion patrimoniale – 6h CM + 10h TD - Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires – 6h CM + 15h TD - Fiscalité immobilière – 4h CM + 8h TD - Patrimoine privé et stratégies fiscales – 5h CM + 12h TD - Valeurs immobilières – 4h CM + 8h TD	UE 4 : Mettre en œuvre les préconisations patrimoniales – 26h CM + 92h TD - Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine – 5h CM + 9h TD - Responsabilité déontologie intermédiation – 4h CM + 2h TD - Conseil en investissement financier (AMF) – 3h CM + 2h TD - Préparation certifications AMF – 40h TD - Approche Macro-économique des marchés – 1h CM + 4h TD - Allocation d'actifs - 1h CM + 4h TD - Pratique de l'assurance-vie – 5h CM + 8h TD - Expertise en communication commerciale – 5h CM + 15h TD - Technique commerciale – 2h CM + 8h TD
SEMESTRE 4 – 12h CM + 50h TD	
- COMPETENCES TRANSVERSALES :	
UE 5 : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés – 12h CM + 50h TD - Bilan patrimonial avec soutenance – 12h CM + 50h TD	UE 6 : Appui à la transformation en contexte professionnel – 12h CM + 50h TD - Stage (de 4 à 6 mois) : rapport de stage et oral

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 35 75

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd05@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 38 51

FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q, 1^{er} étage
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Véronique Lemozy
Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 86 49

FOAD: FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE

Manufacture des Tabacs
Bureau ME 506.3
Courriel : droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 88 69

SUIO-IP

**SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION D'AIDE
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
Préfabriqués – Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 37 35